
L'importance des PME privées algériennes dans la croissance économique

The importance of Algerian private SMEs in economic growth

AMARI Salah Eddine Sofiane *

Laboratoire de recherche LAREGE, Ecole Normale

Polytechnique d'Oran –MA- Algérie

salaheddine.amari@enp-oran.dz

Date de soumission:23/10/2021

Sadouki ghrissi

Laboratoire LAPDEC, université de Mascara- Algérie

Ghrissi.sadouki@univ-mascara.dz

Date d'acceptation:21/12/2021

Date de publication:31/12/2021

Résumé:

Source de création d'emplois et de richesse, la PME a fait couler beaucoup d'encre, et ce depuis les années 1970. En Algérie, ce n'est qu'à partir de la fin des années 1990 que les pouvoirs publics ont commencé à s'intéresser à cette forme d'entreprise. A travers ce papier nous allons tenter d'élucider l'impact de la PME privée algérienne dans la création d'emploi et de la valeur ajoutée dans un pays où le secteur des hydrocarbures représente presque 95% du PIB.

Mots clés: PME; employabilité; pouvoirs publics; valeur ajoutée.

Jel Classification Codes: D02, L32.

Abstract:

A source of job creation and wealth, the SME has been the subject of much ink since the 1970s. In Algeria, it was not until the end of the 1990s that public authorities began to take an interest in this form of business. Through this paper we will try to elucidate the impact of the Algerian private SME in job creation and added value in a country where the hydrocarbon sector represents almost 95% of the GDP

Keywords: SMEs; employability; public authorities; added value .

Jel Classification Codes: D02 , L32..

* auteur corresponda.

1. Introduction:

Plusieurs recherches ont mis en évidence l'impact de la petite et moyenne entreprise (PME) sur la croissance économique, et ce depuis fort longtemps. On note par exemple les travaux de Schumpeter qui datent des années 1930.

La flexibilité et la réactivité de ce type d'entreprises ont un rôle important à jouer dans le développement économique par la création de richesse et d'emploi. Autrement dit, l'augmentation de la production et du revenu

la résorption du chômage, la diversification de l'industrie, la promotion de l'innovation. (B, LÉVESQUE, 2001) Dans ce contexte, tous les pays du monde cherchent à encourager et promouvoir la création de type d'entreprises. En Algérie, l'intérêt porté à la PME a vu le jour suite au passage d'une économie administrée à une économie de marché.

En effet, depuis l'indépendance et jusqu'au début des années 1990, le secteur public était la pierre angulaire de l'économie algérienne. Mais, face aux difficultés rencontrées par la grande entreprise publique pour faire face aux besoins économiques et sociaux de plus en plus grandissants. Le recours à ce type d'entreprises est devenu une nécessité.

« Durant cette période, des grandes réformes ont été amorcées pour promouvoir ces entreprises de dimension réduite. L'État Algérien a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des PME telles que le nouveau code d'Investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement qui exprime la volonté de l'ouverture de l'économie algérienne et celle de mettre au point une nouvelle politique de promotion de l'investissement » (RAHMANI Y et BENYAHIA-TAIBI G, 2020, pp. 16-29)

La question qui se pose dans ce contexte est la suivante: est-ce que la PME privée algérienne a permis la création de richesse et d'emploi ?

Au centre des problématiques qu'engendre une telle question se trouve celle de l'importance des PME algériennes. **Quelle est donc l'impact des PME privées algériennes² dans la croissance économique du pays ?**

L'objectif de ce travail est double. Il s'agit en premier lieu d'exposer l'évolution de la PME privée en Algérie. En second lieu, nous allons nous intéresser à l'importance de la PME privée dans l'économie nationale.

Notre hypothèse tirée d'une approche descriptive est la suivante :

H : les PME privées jouent un rôle important dans la croissance économique du pays.

² Les PME privées symbolisent le secteur privé en Algérie.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons scindé notre travail en cinq parties. La première partie a été consacrée à des généralités sur la PME. La deuxième, la troisième et la quatrième partie se sont focalisées sur la monographie, l'évolution et les obstacles rencontrés par les PME en Algérie. La cinquième partie avait comme objet l'étude de l'importance de la PME privée dans l'économie nationale, pour cela nous avons adopté une analyse macroéconomique basée sur les données disponibles via les statistiques du Ministère chargé des PME.

2. Généralités sur la PME

Avec ses multiples vertus à savoir : souplesse, réactivité et la créativité entre autres, la PME est considérée comme un véritable moteur de développement et de croissance.

En effet, c'est le principal employeur dans le monde, dans ce sens, elles représentent deux tiers des emplois dans le monde. (**Conférence internationale du Travail, 2015**)

2.1. La définition de la PME en Algérie

La définition de la PME Petite et Moyenne Entreprise varie d'un pays à l'autre selon les critères adoptés. Elle se fonde généralement sur le nombre de salariés, le chiffre d'affaires annuel ou le total de bilans de l'entreprise.

La PME est définie comme « Les entreprises dont l'effectif salarié est inférieur à 50. Elles englobent les très petites entreprises (moins de 10 salariés), les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyennes entreprises (50 à 449) ». (**BRESSY G et C KONKUYT, 2000, p. 78**)

Dans les pays Anglo-Saxons, la PME est souvent associée à l'innovation, au dynamisme, à l'initiative privée, au goût du risque.

C'est l'image de la PME High Tech, stéréotype de l'entreprise moderne par excellence, créatrice d'emplois et capable des plus grandes performances technologiques. On retrouve ici le modèle de la Silicon-Valley en Californie symbole de la révolution technologique californienne liée à la micro-électronique et à la micro-informatique. (**TORRES O, 1999, p. 6**)

En Algérie, et d'après le journal officiel de 11 Janvier 2017, la PME est définie comme « quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n'excède pas un (1) milliard de dinars algériens ;
- Et qui respecte le critère d'indépendance

La moyenne entreprise est définie comme

- une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent

- cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens
- ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens.

La petite entreprise est définie comme une

- entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens.

La très petite entreprise « TPE » est définie

- comme une entreprise employant de un (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens.» (**Le journal officiel de la République Algérienne, Janvier 2017.**) .

En Algérie, l'orientation en faveur des PME est apparue, dans le contexte de la transition vers l'économie de marché, comme une alternative à la relance des investissements et à l'essoufflement du modèle d'industrialisation de base attesté par l'effondrement du secteur public économique.

2.2. Caractéristiques des PME Algériennes

Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants:

- « La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;
- L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes;
- L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;
- La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;
- Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;
- Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique. » (**GABOUSSA, Ali. KORICH, Yousef. SI LEKHAL, Karim, décembre 2013., pp. 38-39**)

À la lumière de quelques recherches, (**ASSALA K., 25, 26 et 27 octobre 2006**) nous pouvons mettre en évidence quelques caractéristiques et singularités des PME algériennes, résumées dans les points suivants:

- Les PME Algériennes sont plutôt concentrées dans des niches ou des créneaux délaissés par le secteur public;
- Les entreprises sont plutôt familiales et peu enclines à l'ouverture du capital aux étrangers ;
- Les PME sont peu ouvertes à l'extérieur, leur marché est principalement local et national, très rarement international ;
- Les techniques de croissance (cession, fusion, acquisition, etc..) sont non maîtrisées et non utilisés ; } Les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées à cause d'un environnement défavorables aux affaire

3. Evolution de l'entrepreneuriat en Algérie

Depuis l'indépendance, les pouvoirs publics ont adopté deux politiques concernant la création d'entreprise. La première était marquée par une économie administrée qui a placé l'entreprise publique au centre des préoccupations de l'Etat, la seconde qui a vu un intérêt croissant vis-à-vis de l'entreprise privée.

❖ la phase de l'économie administrée

Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics ont optés pour une économie planifiée où l'Etat est le seul entrepreneur. Cette période était marquée par le monopole des entreprises publiques.

Au début des années 1980 autorise les entreprises privées à opérer dans les créneaux de la transformation et la distribution. Cependant, la réglementation de l'époque n'était pas favorable au secteur privé.

À la fin des années 1980, l'Etat a entamé quelques réformes qui ont touchées principalement l'ouverture du marché et l'autonomie des entreprises.

❖ la phase de l'économie de marché

La crise économique a contraint l'Etat à négocier un rééchelonnement de la dette extérieur avec le FMI qui a conduit l'Algérie à se désengager de plusieurs secteurs économiques et l'ouverture du marché au secteur privé.

(ATOUSI M, 2016)

A noter, que cette création a coïncidé avec une situation économique très difficile, marquée une dette extérieure qui dépassait les 30 milliards de dollars, des réserves inférieure à 2 milliards de dollars et la fermeture d'un nombre importants d'entreprises publiques.

Aussi, cette période a donné naissance à certains organismes d'aide à la création des entreprises. «La dynamique de création de nouvelles entreprises s'est faites à travers trois principaux processus. Tout d'abord, les créations classiques, qui concernent l'investissement privé constitué principalement de fondspropres. Ensuite, le smicro- entreprises des jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à la création de l'ANSEJ. Enfin, les sociétés des salariées, constituées des entreprises publiques dissoutes et rachetées par les employés à l'aide des modalités des crédits avantageux».(www.lise.cnrs.fr ,, s.d.)

❖ la phase des réformes de deuxième génération

L'importance des PME privées algériennes dans la croissance économique

Cette phase est marquée par de nombreuses réformes qui touchent en autres le secteur public, du secteur bancaire et la promotion des investissements. En bref, le but recherché était d'encourager l'entrepreneuriat.

Ces différents programmes sont issus de différents ministères (ministère du commerce, de l'industrie, ministère de PME/PMI et de l'artisanat, etc.). C'est ce qui donne l'impression de redondance des programmes (ASSALA K., 25, 26 et 27 octobre 2006). Nous constatons également la pluralité des structures de création, d'accompagnement, de financement ou de promotion des PME que l'on peut résumer dans le tableau ci-après. (DAOUD S, 22 et 23 juin 2006)

Table N°1. Les organismes impliqués dans la promotion et l'appui des PME.

Organisme	Date de création/ Objectif
Le Comité d'Assistance pour la Localisation et la Promotion des Investissements (CALPI)	Créé en 1993.
L'Agence de Promotion et de Soutien de l'Investissement (APSI),	Créée en 1994.
L'Agence de Développement Social (ADS)	Créée en 1994.
L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	Créée en 1996.
L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)	Créée en 2001.
L'Agence Nationale de Gestion des microcrédits (ANGEM)	Créée en 2004.
La Caisse Nationale d'assurance chômage (CNAC)	Créée en 2004.
Le Fonds de Garantie des crédits des PME (FGAR)	Créé le 11/11/2002. Son objectif est de garantir les investissements dans le secteur de la PME en matière de création d'entreprise ; de rénovation des équipements, d'extension d'entreprise.
Le Conseil National Consultatif pour les PME (CNC-PME)	Créé en 2003 et dont la principale fonction est la concertation.
La Caisse de Garantie des Crédits à l'Investissement des PME (CGCI-PME)	Mise en place décidée en 2004 ; c'est un organisme, qui est venu en renfort au FGAR.
L'Agence Nationale de Développement de la PME (AND-PME) ^u	Créée par décret exécutif n° 05 -165 du 3 Mai 2005. Sa mission principale est la mise en œuvre du programme de mise à niveau. L'agence examine les demandes des entreprises désireuses de bénéficier du programme de mise à niveau et d'octroyer des primes à la mise à niveau.
Les pépinières d'entreprises (BENZOHR A B)	Ce sont des structures d'accueil et de développement des entreprises naissantes. Elles étaient 14 en 2006 avec des projets de création de nouvelles pépinières dans les Hauts-Plateaux et le Sud.
Les incubateurs d'entreprises en collaboration avec le MESRS ³ et l'ANRDT ⁴	Créés au niveau des principaux pôles universitaires.
Les Directions de wilaya	Ce sont des sources d'informations.
Les centres de facilitations	C'est des structures d'accompagnement, d'encadrement et d'appui et d'orientation des investisseurs porteurs de projets.

Source : CNAS

³ MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

⁴ ANRDT : Agence Nationale pour la Recherche et le Développement Technologique.

4. La démographie des PME en Algérie

D'après le bulletin d'information statistique n°36 (2020), publié par Ministère de l'Industrie et des Mines en Avril 2020, la PME en Algérie, constituent une grande partie du tissu économique avec 1.193.339 entreprises. En Outre, le tissu des PME souffre d'une répartition géographique inégale, puisque la plupart des PME se concentrent dans le nord du pays avec une part de 70%.

❖ Typologie des PME

Au 31 Décembre 2019, la population globale de la PME est composée de 97% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés), soit 1.136.787 TPE qui demeurent fortement dominante dans le tissu économique, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,60% et la Moyenne Entreprise ME avec 0,40%.

Table N°2 . Type des PME en Algérie

Type des PME	Nombre de PME	Pourcentage
TPE (effectif de moins de 10 salariés)	1.157.539	97
PE (effectif entre 10 et 49 salariés)	31.027	2.6
ME (effectif entre 50 et 249 salariés)	4.773	0.4
Total	1.193.339	100

Source : CNAS

❖ La répartition des PME par région géographique

Selon la répartition spatiale du Schéma National d'aménagement du Territoire (SNAT), les PME (personnes morales) sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux.

Table N°3. Concentration des PME privées (personnes morales) par région

Région	Nombre de PME en 2019	Taux de concentration par pourcentage
Nord	830.438	69,59
Hauts-Plateaux	262.340	21,98
Sud	100.561	8,43
Total Général	1.193.339	100

Source : CNAS

D'après le tableau ci-dessus, la région du Nord regroupe, 830.438 PME, soit 69,59% des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 262.340 PME soit 21,98%, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 100.561 PME soit 8,43% du total.

5. Faiblesses et contraintes du secteur des PME : (BENYAHIA-TAIBI. G, DJEMANE-SEGUINI. N & AMARI. S.S, 18 &19 Mars 2010)

En Algérie, l'orientation en faveur des PME est apparue, dans le contexte de la transition vers l'économie de marché, comme une alternative à la relance des investissements et à l'essoufflement du modèle d'industrialisation de base attesté par l'effondrement du secteur public économique.

Le développement de la PME a connu un essor remarquable favorisé par les politiques publiques incitatives en matière d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, de réglementation et de mise à niveau.

Mais en dépit de leurs atouts, les PME privées présentent aujourd'hui des structures économiques, financières et organisationnelles fragiles laissant suggérer que les efforts de promotion de la PME entrepris par l'État, depuis le début des années 90, n'ont pas abouti à un décollage significatif de ces entreprises en Algérie.

Comment expliquer alors la léthargie des PME algériennes, au-delà des contraintes propres à cette catégorie d'entreprises ?

La Banque mondiale a fait ressortir, après une enquête, les contraintes perçues par les chefs de PME. Elles sont au nombre de six :

❖ Les contraintes liées au marché informel :

De nos jours, le secteur informel est prédominant dans l'environnement de la PME, ses manifestations touchent tous les domaines :

- La non-déclaration des ressources humaines, financières et même techniques et technologiques.
- La non-facturation.
- L'évasion fiscale.
- La concurrence déloyale des importateurs qui parviennent à éviter les barrières tarifaires.

❖ Les contraintes liées au marché du travail :

Les contraintes qui touchent le marché du travail sont les suivantes :

- Manque de managers, de gestionnaires, de personnels intermédiaires, de techniciens qualifiés ...
- Fortes contraintes dans la gestion du personnel : contrats, procédures et coût de licenciement ...
- Inadaptation de la formation avec les techniques modernes de gestion : management, gestion de la qualité, marketing ...
- Inexistence des instituts de formation.
- Plans de formation mal-ciblés.

❖ Les contraintes liées au marché du foncier :

L'inexistence d'un marché foncier actif constitue la raison principale du recul des intentions de l'investissement. Les contraintes qui découlent du marché du foncier sont :

- Ambiguïté du statut juridique des assiettes foncières, due au fait que la plupart des opérateurs installés ne possèdent pas d'actes de propriété légal et authentique.
- Inutilisation de la majorité des terrains viabilisés, car ils appartiennent soit à des sociétés publiques en faillite, soit à des propriétaires privés qui les conservent à des fins de spéculation.
- Le paiement par des investisseurs d'une quote-part financière unique afin d'accéder au foncier; ce qui entraîne un découragement des petits investisseurs à fonds propres très limités.

- Le prix du mètre carré très variable et souvent trop élevé.
- Les infrastructures ne répondent pas souvent aux exigences techniques de la future entreprise.
- Les différences de prix entre le foncier public et le foncier privé encouragent la rétention spéculative.

❖ **Les contraintes administratives :**

Les contraintes liées à l'administration sont les suivantes :

- Les délais trop longs dans le traitement des dossiers.
- Des procédures administratives bureaucratiques.
- La non-fiabilité des informations fournies par les opérateurs économiques.
- Des procédures administratives mal assimilées par les administratifs et les opérateurs.
- Des réglementations qui mettent trop de temps pour être assimilées et mises en œuvre par l'administration.
- Accroissement de la sphère informelle dans le secteur des affaires.

❖ **Les contraintes d'accès à l'information :**

On remarque un manque d'information économique ou commerciale fiable et exhaustive :

- Inexistence d'une banque de données sur les entreprises.
- Inexistence de données sur les marchés.
- Inexistence de données sur les opportunités d'investissement.
- Faible utilisation de l'outil informatique, exemple: Internet dans le monde des affaires.

❖ **Les contraintes d'ordre financier :**

Le problème financier est considéré par les investisseurs et les promoteurs comme étant le second obstacle à la réalisation de leur projet après le problème du foncier. Les contraintes qui découlent sont :

- Le coût du crédit est élevé; les garanties demandées sont excessives et les délais de traitement des dossiers sont trop longs.
- La méconnaissance des sources de financement et de la notion de « prise de risque partagé ».
- Pertes de change dues à la chute brutale de la valeur du dinar algérien.
- La parafiscalité n'encourage pas l'emploi.
- Inadaptation des mécanismes bancaires avec les nouvelles règles du marché ouvert.

Les pouvoirs publics ont créé en 1994, un ministère chargé de la PME, véritable source de soutien mais aussi d'informations sur le secteur des PME en Algérie. Malgré les importants efforts consentis par l'Etat en faveur des PME⁵, « l'environnement économique et social reste fortement marqué par une lourde bureaucratie sans cesse dénoncée par tous les acteurs économiques et sociaux. Les contraintes restent importantes et une faible

⁵Notamment les réformes juridiques et fiscales pour encourager le tissu de PME privées (telles que la création d'un nouveau code des investissements et la création de la loi d'orientation pour la promotion des PME n°01-18 du 12-12-01)

partie des projets de création d'entreprises arrive à se concrétiser sur le terrain ». (BOUYACOUB A, 23, 24 et 25 juin 2003)

6. L'impact de la PME en Algérie

L'effectif global des PME, à la fin du 1er semestre 2019, est de 2.818.736 agents, dont seulement 20.955 relèvent des PME publiques. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 4,78 % entre le 1er semestre 2018 et le 1er semestre 2019.

Table N°4. Evolution des emplois déclarés par type de PME

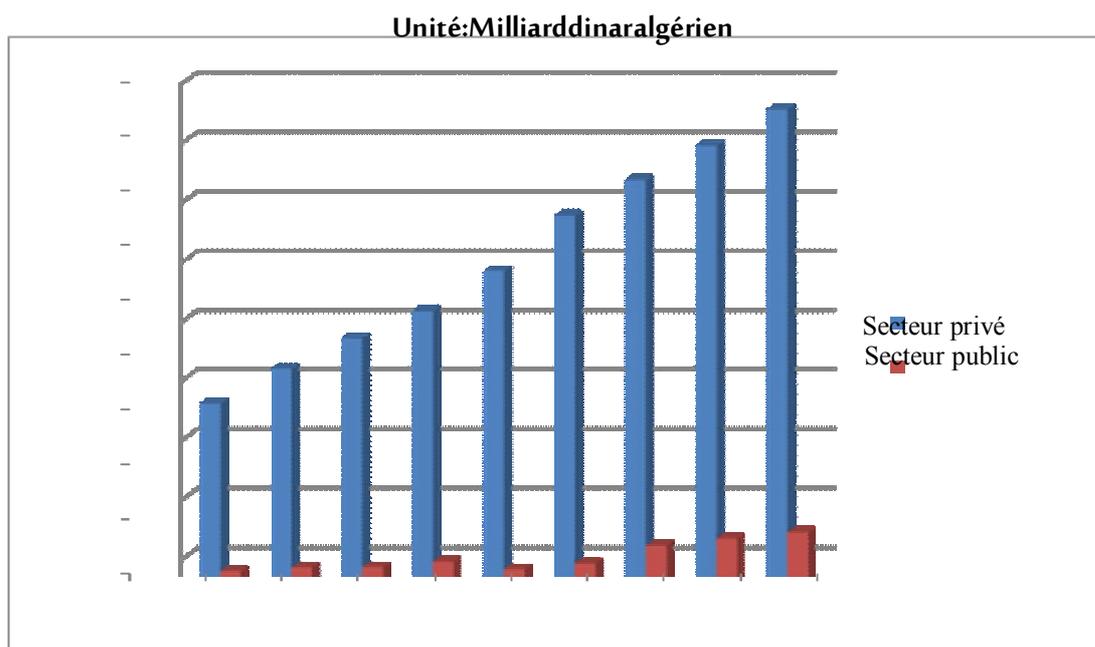
Types de PME	1er semestre 2018		1er semestre 2019		Evolution (%)
	Nombre	Parts (%)	Nombre	Parts (%)	
Salariés	1.575.003	58,54	1.626.080	57,69	3,24
Employeurs	1.093.170	40,63	1.171.701	41,57	7,18
S/Total	2.668.173	99,18	2.797.781	99,26	4,86
PME Publiques	22.073	0,82	20.955	0,74	-5,07
Total	2.690.246	100	2.818.736	100,00	4,78

Source : CNAS / CASNOS

En termes de valeur ajoutée, la lecture des données relatives à la structure de la valeur ajoutée hors hydrocarbures, permet de constater que la contribution des MPE privées à la création de la valeur ajoutée au cours de la période 2008-2016 a augmenté de manière significative. Elle est passée de 3574.07 milliard de dinar algérien en 2008 à 8529,27 milliards de dinar algérien en 2016.

Le graphique suivant illustre bien l'évolution de la valeur ajoutée par secteur juridique hors hydrocarbures durant la période 2008-2016.

Figure N° 1. Evolution de la valeur ajoutée par secteur juridique hors hydrocarbures (2008-2016)



Source: (RAHMANI Y et BENYAHIA-TAIBI G, 2020, p. 26)

On constate d'après le graphe que la prépondérance à la hausse de la part du secteur privé dans la valeur ajoutée (hors hydrocarbures) est de plus en plus apparente. En effet, celle-ci passe de 2364,5 milliards de dinar en 2005 à 7924,51 milliards de dinar en 2015. En pourcentages de contribution, elle a toujours dépassé 80% durant la période 2008-2016, elle varie entre 82% et 88%, tous secteurs d'activités confondus. Le secteur public contribue à la valeur ajoutée qu'à hauteur de 20%, avec un montant passant de 760,92 milliards de dinar en 2008 à 1414,65 milliards de dinar en 2016.

La place des PME privées dans la création de la valeur ajoutée est plus notable, comme illustre le tableau suivant, dans les secteurs de l'agriculture, le commerce et la distribution, le BTPH et du transport et communication. (RAHMANI Y et BENYAHIA-TAIBI G, 2020, p. 27)

Table N°5. Evolution de la valeur ajoutée par secteur d'activités et secteur juridiques

Secteurs d'activités	Secteurs juridiques	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agriculture	Privé	99,5	99,85	99,70	99,34	99,3	99,10	99,25	99,0859	99,3038
	Public	0,5	0,15	0,30	0,66	0,7	0,91	0,82	0,91408	0,69617
BTPH	Privé	86,67	87,1	98,73	86,41	87,35	86,06	92,09	81,7826	83,0751
	Public	13,33	12,9	1,27	13,59	12,65	13,94	18,67	18,2174	16,9249
Transport et communication	Privé	81,1	81,41	81,58	81,97	80,44	83,80	90,05	84,3848	82,8534
	Public	18,9	18,59	18,42	18,03	19,56	16,20	17,77	15,6152	17,1466
Services fournis aux entreprises	Privé	74,05	78,78	79,15	79,58	79,71	80,65	82,37	72,3476	68,5829
	Public	25,95	21,22	20,85	20,42	20,29	19,35	31,14	27,6524	31,4171
Hôtellerie et restauration	Privé	88,7	89,9	88,61	88,61	82,7	84,015	89,311	80,9945	80,0657
	Public	11,3	10,1	11,39	11,39	17,3	15,979	19,242	19,0055	19,9343
Industrie agroalimentaire	Privé	85,23	86,14	86,03	86,17	87,25	87,28	87,39	86,896	87,4734
	Public	14,77	13,86	1,96	13,83	12,75	12,72	12,61	13,104	12,5266
Cuir et chaussure	Privé	86,94	88,33	88,42	90,04	89,47	89,43	96,23	89,9281	86,5724
	Public	13,06	11,67	11,58	9,96	10,53	10,19	11,70	10,0719	13,4276
Commerce	Privé	93,28	93,58	94,10	94,07	94,17	94,07	94,07	94,1208	94,1907

Source: (RAHMANI Y et BENYAHIA-TAIBI G, 2020, p. 27)

Le tableau suivant illustre la contribution de ces entités dans la valeur ajoutée nationale hors hydrocarbures et par principaux secteurs d'activités durant la même période:

Table N°6. Evolution de la valeur ajoutée par secteur d'activités (en milliards de dinars)

Secteurs d'activités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agriculture	711,75	926,37	1015,19	1173,71	1421,69	1627,6	1771,49	1936,37	2140,29
BTPH	869,99	1000,05	1071,75	1262,57	1411,15	1562,	1562,1	1850,76	1990,03
Transport et communication	863,57	914,36	988,03	1049,77	1095,27	1443,1	1443,12	1660,75	1796,97
Services fournis aux entreprises	84,04	98,58	122,37	137,59	154,37	172,4	172,47	214,52	228,92
Hôtellerie et restauration	91,18	105,45	114,39	121,43	138,94	174,1	174,1	212,78	240,39
Industrie agroalimentaire	164,16	187,55	197,53	231,85	266,13	285,4	330,69	353,71	389,57
Cuir et chaussures	2,53	2,55	2,59	2,60	2,66	2,65	2,65	2,78	2,83
Commerce et distribution	1003,2	1151,62	1279,47	1444,63	1651,55	1870,	1870,6	2259,33	2341,23

Source: (RAHMANI Y et BENYAHIA-TAIBI G, 2020, p. 28).

7. Conclusion :

L'économie Algérienne a connu un changement historique dès la fin des années 80 et le début des années 1990, ce changement économique est dû au changement politique, car l'économie Algérienne était dirigée pendant trois décennies par l'état qui a fini en 1994 par signer un accord avec le FMI pour un ajustement structurel de l'économie nationale.

Aussi, depuis l'indépendance le secteur des hydrocarbures représente le pilier de l'économie algérienne. En effet, cette dernière dépend principalement de la rente pétrolière et gazière.

L'ouverture de l'économie algérienne et l'instauration progressive de l'économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de créations de petites et moyennes entreprises privées.

Cette augmentation est due principalement à la volonté de l'Etat d'encourager la création de PME par la mise en place d'un programme d'appui et d'accompagnement.

À travers ce papier, nous avons constaté que la PME en Algérie ne cesse d'occuper une place de plus en plus importante dans l'économie, et ce grâce à la création d'emploi et de richesse, d'une part, et d'autre part de diversifier une économie axée principalement sur la rente.

Cette croissance a permis au secteur privé de surclasser le secteur public dans la création de richesse et l'absorption du chômage. Ce qui nous permet de vérifier notre hypothèse de recherche.

Faute de données récentes sur la PME durant les deux dernières années, et qui nous auraient permis de réaliser une comparaison ou de tracer une courbe sur l'évolution de l'impact des PME privées hors hydrocarbures dans l'économie nationale nous nous sommes contentés des statistiques qui remontent à 2016, voire au premier semestre 2019.

Cependant, d'après l'office national des statistiques, l'économie algérienne a renoué avec la croissance au premier trimestre 2021 avec un bond du Produit intérieur brut (PIB) de 2,3% sur un an. Mais, « cette hausse du PIB a été tirée principalement par l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures de 7,5% au premier trimestre 2021, contre une forte baisse de 13,3% à la même période de 2020 ». (<https://www.aps.dz/economie/126385>, 1er-trimestre-2021) Ce qui veut dire que la PME privée doit renforcer son impact sur l'économie.

8 .Liste des références:

1. ASSALA K. (25, 26 et 27 octobre 2006). « PME en Algérie : de la création à la mondialisation ». communication dans le colloque international « L'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales. Fribourg , Suisse: Haute école de gestion (HEG) . .
2. ATOUSSI M. (2016). « Les Facteurs Clés de Succès d'un Projet Entrepreneurial Cas des entreprises adhérentes au Forum des Chefs d'Entreprise Algérie », ., Ecole Supérieure de Commerce – Koléa. Mémoire de fin d'études En vue de l'obtention d'un diplôme de Magister en Sciences de Gestion.
3. B, LÉVESQUE. (2001). Le développement régional et local, avant et après la mondialisation. CRISES, Montréal: Cahier du CRISES, n°ET0116,.
4. BENYAHIA-TAIBI. G, DJEMANE-SEGUINI. N & AMARI. S.S. (18 &19 Mars 2010). « L'évolution du rôle des PME privées dans le développement économique en Algérie :. Synthèse macroéconomique, Communication au 5ème Colloque de l'ISG Sousse, Fiance et stratégie de développement,.
5. BENZOHRRA B. (s.d.). « Les structures d'accompagnement et d'appui pour les entrepreneurs : le cas de l'entreprenariat en Algérie », in «». Entreprenariat et innovation dans les pays en voie de développement . CU de Khemis-Miliana.
6. BOUYACOUB A. (23, 24 et 25 juin 2003). « La PME, dynamisme économique et territorial » . in colloque international sur la gouvernance et développement de la PME. Alger.
7. BRESSY G et C KONKUYT. (2000). « économie d'entreprise ». Paris: Dalloz.
8. Conférence internationale du Travail. (2015). 104e session.
9. DAOUD S. (22 et 23 juin 2006). , « Développement de la petite et moyenne entreprise en Algérie : politiques et blocages », communication dans le colloque international «Mondialisation, ». Hammamet, Tunisie: institutions et systèmes productifs au Maghreb.
10. GABOUSSA, Ali. KORICH, Yousef. SI LEKHAL, Karim. (décembre 2013.). Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. Revue des sociétés algériennes(n° 04).
11. <https://www.aps.dz/economie/126385>. (1er-trimestre-2021). Consulté le 21/10/2021, sur algerie-rebond-de-la-croissance-economique-a-2-3.
12. Le journal officiel de la République Algérienne. (Janvier 2017.). n°2, 11 .
13. RAHMANI Y et BENYAHIA-TAIBI G. (2020). Les PME privées ; Un levier pour le développement économique en Algérie ». Journal of Economics and Management,, Vol:04 (N°01).
14. TORRES O. (1999). « Diversité et spécificité de la PME. Dominos. Flammarion.
15. www.lise.cnrs.fr ., (s.d).